

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Code fiscale : 425002000003046

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2026 paru dans le quotidien " **الديار** " et le « LA SENTINELLE» le 24/03/2026 relatif à :

ACQUISITION DES MATERIELS D'INTERVENTION POUR AFFRONTMENT LES INONDATIONS ET LES INCENDIES

LOT N01 : acquisition d'équipements et de fournitures pour lutter contre le risque d' inondation

LOT N02 : acquisition d'équipements spécifiquement conçus pour la première intervention

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est provisoirement attribué à:

LOT N01 : acquisition d'équipements et de fournitures pour lutter contre le risque d' inondation

N°	Entreprise	NIF	Note Technique (40 pts)	Montant (DA)	Délais de d'exécution	Observation
05	EURL TRASEL	001803092375396	40	11.894.050,00	15 jours	

LOT N02 : acquisition d'équipements spécifiquement conçus pour la première intervention

N°	Entreprise	NIF	Note Technique (40 pts)	Montant (DA)	Délais de d'exécution	Observation
05	EURL TRASEL	001803092375396	40	10.911.110,00	15 jours	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou de sa première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya.